

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 9
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 18 décembre 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusée : DUMAS Chantal a donné pouvoir à MARCHAL Laurence

Date de convocation :  
11/12/2020

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

**Objet :**

**Délibération n°49.2020**

**Attribution de subvention Association Chantiers funambules pour l'année 2020**

Monsieur le Maire délègue à Catherine MORIN la présentation de la demande de subvention de l'association Chantiers funambules. Messieurs Alain NOUVEL et Christian THIRIOT ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

Madame MORIN propose l'attribution suivante :

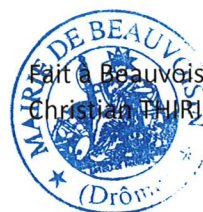
Association	Montant attribué 2019	Montant demandé 2020	Montant proposé 2020
Chantiers funambules	300	400	400

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le montant proposé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention à l'association Chantiers funambules.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le  
Acte rendu exécutoire après le dépôt en



Fait à Beauvoisin, le 18.12.2020  
Christian THIRIOT, Maire